

Commune de
ST-LEGER-LES-MELEZES

(Hautes-Alpes)

REUNION
du
CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 06 juillet 2022

à

20 heures 30

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

BUDGET

- Décisions modificatives

ASSOCIATIONS

- Subventions 2022

VOIRIE

- Choix de l'entreprise pour le goudronnage route du Moulin du Serre

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU HAUT-DRAC

- Dissolution du syndicat

VVF

- Demande de subvention dans le cadre du programme ACTEE SEQUOIA
- Convention tripartite avec le VVF et l'Association Terre d'Asile pour la mise à disposition d'hébergements d'urgence
- Réalisation d'un Contrat de Prêt pour le financement des travaux VVF

FINANCEMENT TRAVAUX / INVESTISSEMENT

- Demande de subvention auprès du Département 05 dans le cadre de l'enveloppe du programme de voirie communale 2022 pour des travaux de réfection voirie (Route Moulin du Serre et ponts)
- Patrimoine/Eglise : Demande de subventions auprès de la Région Sud dans le cadre d'intervention « Inventorier, restaurer et valoriser le patrimoine » dans le dispositif chaîne patrimoniale

QUESTIONS DIVERSES

A St-Léger-les-Mélèzes,
Le 24 juin 2022

Le Maire,
Gérald MARTINEZ

